

Le Mag Communal



2-4

Actualités
communales
My eBox
Démarches en ligne

5

CADRE DE VIE
Prévention - Frelons
asiatiques



CADRE DE VIE

Migration des
batraciens

6

7-9

VIE COMMUNALE
Un air de jazz à Pont-à-
Celles

BIBLIOTHEQUE

Calendrier des
activités



10

COHÉSION SOCIALE

Atelier composition florale

11



12



**DU NEUF
À PONT-À-CELLES**



CENTRE CULTUREL
DE PONT-A-CELLES

13

CENTRE CULTUREL

14

JEUX

15

AGENDA

Commune : 071/84.90.50 - **CPAS** : 071/84.93.00 - **Police** : 071/84.99.30 ou le 101

Éditeur responsable : Collège communal, Place communale, 22, 6230 Pont-à-Celles

 Commune de Pont-à-Celles

 Commune de Pont-à-Celles - Administration communale



Le mois de mars à la bibliothèque

*Au mois de mars, la bibliothèque de Pont-à-Celles et la commune de Pont-à-Celles proposeront un projet particulier, pensé comme un **espace d'écoute, d'information et de bienveillance autour du corps, des émotions et du bien-être au quotidien.***

Livres, ressources, installations participatives et temps de rencontre viendront composer un parcours accessible à tous·tes, sans tabou et sans jugement.

Plus qu'une série d'animations, il s'agit d'une invitation à s'informer, à échanger et à prendre soin de soi et des autres, dans un cadre discret et accueillant.

Les modalités pratiques seront communiquées prochainement via les différents canaux de communication de l'Administration communale et de la bibliothèque.

Site internet : www.pontacelles.be

Page Facebook communale :
Commune de Pont-à-Celles.

Plateforme My eBox

Vous êtes de plus en plus nombreux·euses à utiliser le système **My eBox** pour faciliter votre quotidien.

L'application My eBox est une boîte aux lettres électronique qui permet de centraliser et de faciliter l'accès à vos diverses démarches administratives. De cette manière, de nombreux opérateurs publics utilisent My eBox et vous transfèrent votre courrier via cette plateforme.

Dans un objectif de **transition numérique**, votre Administration communale sollicitera également la plateforme pour l'envoi de certains documents dans le courant de l'année.



Activation My eBox

Vous n'avez pas encore activé votre boîte aux lettres électronique My eBox ? Rien de plus simple ! Il vous suffit de vous rendre directement sur le site web de My eBox : www.myebox.be et de suivre les indications de connexion à l'aide de votre carte d'identité.

Une fois votre boîte activée vous pourrez la consulter sur le site web www.myebox.be ou sur votre smartphone, via l'application mobile MyGov.be.

Démarches en ligne

Pour rappel, l'Administration communale a mis en place depuis plusieurs années un e-guichet !

Grâce à ce système vous pouvez directement commander depuis votre smartphone ou ordinateur les différents types de documents suivants :

- Certificat de résidence principale ;
- Certificat de résidence principale avec historique ;
- Certificat de composition de ménage ;
- Certificat de nationalité belge ;
- Certificat de cohabitation légale ;
- Extrait d'acte de naissance ;
- Copie littérale d'acte de naissance ;
- Extrait d'acte de mariage ;
- Copie littérale d'acte de mariage ;
- Extrait d'acte de divorce ;
- Extrait de casier judiciaire ;
- Document de détention d'un animal ;
- ...

Ces documents sont disponibles dans la journée et à venir récupérer à l'Administration communale.



Il vous est aussi possible d'effectuer les demandes de locations de salles, de placement d'un conteneur ou encore de primes communales.

Rendez-vous sur notre site web :

www.pontacelles.be



Le portail Fédéral IBZ

D'autres documents et procédures sont aussi disponibles sur le portail Fédéral IBZ.

Ne manquez pas de consulter le portail Fédéral IBZ (onglet "Mon Dossier"). Ce dernier est une ressource non négligeable et vous permet d'avoir accès à d'autres procédures telles que la déclaration de perte ou de vol de vos papiers d'identité ou encore la déclaration d'un changement d'adresse.

www.ibz.rrn.fgov.be



Grand Nettoyage 2026

Dans le cadre de nos objectifs Zéro Déchet et Plan Climat 2030, l'Administration communale participera une nouvelle fois au Grand Nettoyage organisé par BeWapp. Cette édition se tiendra du 26 au 29 mars 2026.

Afin de faire de cette édition une réussite, nous avons besoin de vous ! Pour rappel, Le Grand Nettoyage est une action collective organisée à l'initiative de Be Wapp chaque année dans le but de ramasser le plus de déchets possible dans différentes communes de Wallonie.

Comment cela fonctionne-t-il ? Inscrivez vous via le site : www.bewapp.be, définissez votre itinéraire, commandez votre kit de nettoyage et c'est parti pour une balade liant l'utile à l'agréable.

Inscriptions

- Du 26 janvier au 16 février 2026 pour les inscriptions VIP (ambassadeurs et anciens participants) ;
- Du 17 février au 18 mars pour les inscriptions grand public.

Toutes les informations sur le site :
www.bewapp.be

Maison Sport et Santé

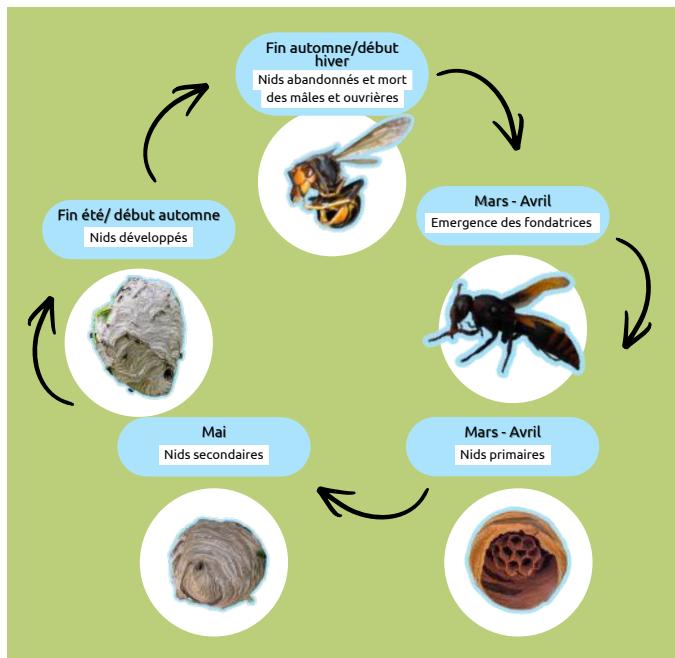


En 2026, la Maison Sport et Santé de Pont-à-Celles vous propose une nouvelle fois un agenda bien chargé et diversifié !

Découvrez encore plus d'activités sur le site web : www.maisonsportsante.be



En été, la prévention contre les frelons asiatiques est souvent abordée. Il s'agit en effet de la période la plus propice au développement des nids. Cependant, l'action pour lutter contre la prolifération des nids et des fondatrices se déroule durant d'autres mois tout au long de l'année.



En ce mois de février, nous approchons donc la période d'émergence des fondatrices et de développement des nids primaires. Mais alors, quels comportements adopter ?

Piégeage

Durant la période d'émergence des fondatrices, le piégeage est envisageable. En effet, le CRA-W (centre wallon de Recherches agronomiques) commercialise dorénavant un système de piégeage spécialement conçu pour capturer les fondatrices au printemps. De cette manière, de mars à mai, les fondatrices sont ciblées tandis que les ouvrières (uniquement sur ruchers) sont capturées via le même système de la mi-juillet à novembre.

L'Administration communale a fait l'acquisition de ce type de piège et réfléchit désormais à la mise en place d'un système de distribution par ménage. Nous vous tiendrons informé·e de l'évolution de cette initiative.

Comment ces pièges fonctionnent-ils ?

Le CRA-W fournit une petite fiche technique précisant quelques éléments ; le piège se présente sous la forme d'un couvercle adapté pour la majorité de vos bocaux à confiture, miel et autre. Afin d'attirer les frelons, il est nécessaire d'ajouter un liquide attractif sur une éponge, au fond du bocal en question. Le piège peut être ensuite placé horizontalement et à l'abri de la pluie dans la zone souhaitée. Le liquide doit être remplacé idéalement tous les 2 à 3 jours afin de garantir une efficacité optimale.

Une fois le frelon pris au piège, il est nécessaire de l'éliminer en le plaçant au congélateur à -20° pour 24h. Vous observez que d'autres insectes sont pris au piège (frelon européen ou autre) ? Vous pouvez les relâcher. Pour rappel :



Source : La Biodiversité en Wallonie, biodiversité.wallonie.be

Destruction des nids primaires

La période dans laquelle nous allons ensuite rentrer (mars-avril) est également idéale pour éradiquer les nids primaires. Cette opération peut être réalisée par un particulier (sauf pour les personnes allergiques ; dans ce cas, l'intervention d'un·e professionnel·le est nécessaire). Pour ce faire, durant la nuit, placez un bocal autour du nid et décrochez-le à l'aide d'un couteau de peintre. Les nids primaires sont normalement assez petits. Fermez le bocal et placez-le ensuite 24h au congélateur.



Réunion d'information

Le 12 mars 2026 à 20h à la salle du Conseil

Vous désirez plus d'informations concernant le piégeage, le cycle de vie des frelons et les divers comportements à adopter ? Rendez-vous sur le site du CRA-W : <https://www.cra.wallonie.be/fr>

Attention : Traversée de batraciens !



Le saviez-vous ?

Les crapauds, tritons, salamandres et grenouilles passent la majorité de leur vie hors de l'eau et n'y retournent que pour s'y reproduire.

Chaque année, des milliers de batraciens entament leur migration printanière. Destination : les mares et les étangs qui les ont vus naître afin de s'y reproduire à leur tour.

Ces déplacements débutent à la tombée du jour, une fois les gelées nocturnes terminées. Toutefois, d'un jour à l'autre, les sorties peuvent s'arrêter en fonction de l'évolution de la météo (retour de gelées nocturnes, temps trop sec, vents trop forts).

Mais ce parcours est semé d'embûches... Durant cette période, les automobilistes sont donc invités à redoubler de vigilance et à limiter leur vitesse à 30 km/h dans les zones sensibles. Une signalisation routière spécifique sera placée aux endroits de migration. Nous vous remercions pour votre vigilance. Les populations de batraciens sont en diminution notamment en raison de l'urbanisation, du comblement des mares... Et c'est le trafic routier qui représente la première cause du déclin des batraciens.

Un groupe de volontaires Natagora se mobilisera aussi pour accompagner et sécuriser la migration des batraciens. Pour leur sécurité, nous vous invitons à augmenter votre vigilance dans la rue de l'Ecluse.

Si vous souhaitez participer à ces actions de sauvetage, vous pouvez contacter Angeline MINNE à l'adresse angeline.minne@gmail.com ou au 0474/49.90.55

Prévention - Dépôts sauvages, nids de poule et avaloirs bouchés

Depuis le mois de février 2025, il vous est possible de mentionner la présence d'un ou plusieurs avaloirs bouchés ainsi que les éventuels nids de poule se situant sur une voirie communale via notre plateforme en ligne. Rendez-vous sur notre site web : www.pontacelles.be ou scannez directement le QR code ci-joint. Un problème ? Signalez le !

Nous rappelons également que le dépôt de déchets constitue une infraction de deuxième catégorie et est donc possible d'une amende allant de 100 à 1.000.000 euros !

Un problème ?
Signalez-le !





Un air de jazz à Pont-à-Celles

Figure emblématique du jazz des années 30 et 40, Django Reinhardt marqua un tournant dans l'histoire de la musique. Accompagné de son banjo et ensuite de sa guitare, ses origines manouches ont bercé sa pratique et ont fait de lui un réel virtuose du jazz. Mais Django, c'est aussi un personnage local de Pont-à-Celles ! Nous vous expliquons trois faits qui ont marqué le cours de son histoire.

Django est issu d'une famille de Manouches, parcourant les routes d'Europe en roulotte. C'est donc sur la route que Django est né le 23 janvier 1910 à Liberchies. Une stèle commémorative est posée à l'endroit présumé où les roulettes se sont arrêtées.



En pleine évolution musicale, un accident va venir marquer un tournant important dans sa vie et dans sa pratique de la musique et du banjo.

Le 2 novembre 1928, un grave incendie ravagea sa roulotte et le blessa grièvement à la jambe droite et surtout à la main gauche. Son annulaire et son auriculaire sont paralysés, un drame pour un musicien d'instrument à cordes. Durant sa convalescence, il défia pourtant tous les pronostics en troquant son banjo pour une guitare et en développant non sans mal une technique bien spécifique lui permettant de jouer malgré son handicap. Il deviendra par la suite, et notamment grâce à cette technique, un des plus grands joueurs de guitare que le jazz ait connu.

Après de nombreuses rencontres musicales, collaborations et voyages, en 1934, accompagné notamment de Stéphane Grapelli, il forma le *Quinquette du Hot Club de France*. Leur style de jazz à la rythmique remarquable et entraînante rencontra directement un franc succès.

 Vous désirez en savoir plus sur Django ?

Chaque année, le Centre Culturel de Pont-à-Celles organise un festival de musique *Django jazz* au début de l'été. L'occasion de s'imprégner d'une ambiance jazz décontractée.

Retrouvez également de nombreux ouvrages retracant la vie et les œuvres du virtuose du jazz à la bibliothèque communale.

Sources :

Joëlle Ody et Philippe Du Peut, *Django Reinhardt, Vade Retro*, 1996 (livre avec CD)
Site web : www.djangoproject.com

Opération Arc-en-Ciel



L'Opération Arc-en-ciel, c'est une grande récolte de vivres non périssables en porte à porte organisée chaque année et ce, depuis 1954 !

Les vivres récoltés sont alors redistribués vers différentes associations d'enfants défavorisés. Cette action permet aux associations de réaliser de belles économies sur le budget alimentaire. Ces économies sont alors utilisées afin d'organiser diverses activités, loisirs et vacances. En 2025, l'Opération Arc-en-Ciel a récolté 107.000 kg de vivres qui ont été redistribués vers 210 associations. 18.000 enfants ont pu par la suite bénéficier de plus de loisirs grâce aux économies engendrées par les dons.



Cette année, l'Opération se tiendra le week-end du 14 et 15 mars 2026

Vous êtes un mouvement de jeunesse et vous souhaitez vous joindre à l'Opération ?

Vous pouvez aider à la récolte dans votre quartier. Pour cela, n'hésitez pas à prendre contact avec la personne de référence de votre région ! Ses coordonnées sont disponibles sur le site : www.arc-en-ciel.be.

Vous pouvez également en apprendre plus sur l'Opération Arc-en-Ciel en vous chargeant de l'organisation d'une récolte dans votre commune !



Retrouvez toutes les informations sur le site :
www.arc-en-ciel.be



Les marchés publics

Vous l'entendez certainement souvent, le terme **marchés publics** fait partie intégrante du vocabulaire communal. En quoi cela consiste-t-il ? Nous vous expliquons en quelques lignes.



Un marché public, c'est un **contrat** conclu à titre dit onéreux (c'est à dire moyennant une contrepartie qui a une valeur économique) entre une ou plusieurs entreprises et un acteur du secteur public : l'Etat, les Régions, les Communes.... Ces acteurs, appelés **pouvoirs adjudicateurs**, sont en charge du lancement, de la publication et de la gestion des marchés publics tout en respectant la réglementation relative à ces derniers.

Les marchés publics peuvent être mis en oeuvre pour répondre à divers besoins tels que l'achat de matériel, la prestation de services ou encore la réalisation de travaux. Par exemple, au sein de notre commune les chantiers routiers sont exécutés dans le cadre d'un marché public lorsqu'ils ne sont pas réalisés par les ouvriers communaux.



Plusieurs grands principes sont applicables aux marchés publics, nous vous en détaillons trois parmi beaucoup d'autres :

Le principe d'égalité implique que toutes les entreprises soient traitées de manière identique à tous les stades de la procédure (de la préparation à l'évaluation de leur offre).

Le principe de transparence implique quant à lui que les pouvoirs adjudicateurs doivent agir avec transparence dans leurs marchés publics. Cela signifie par exemple que dès le lancement de son marché, le pouvoir adjudicateur doit informer les entreprises des critères qui seront utilisés pour évaluer leur offre.

Le principe de concurrence signifie simplement que le pouvoir adjudicateur a l'obligation de consulter plusieurs entreprises.

Où trouver les appels d'offres ?

Parmi les obligations du pouvoir adjudicateur se trouve également la publicité c'est-à-dire la diffusion de l'appel d'offre. Pour ce faire, la plateforme **e-procurement** est la référence. Vous y trouverez les marchés publics d'une valeur supérieure à 30.000 € HTVA publiés au niveau national.



Vous êtes chef-fe d'entreprise dans un secteur qui pourrait répondre aux besoins des pouvoirs adjudicateurs ? N'hésitez pas à consulter le site : www.e-procurement.be

Sources :

Site web de L'Union des Villes et des Communes de Wallonie : www.uvcw.be

Site web du SPF Economie : www.economie.fgov.be

Bibliothèque

Calendrier des activités

À la bibliothèque, février s'annonce doux... et mars un peu fou

À la bibliothèque de Pont-à-Celles, on aime les livres.

Mais on aime aussi les bébés qui gigotent, les mots gentils griffonnés sur des papiers, les tisanes bien chaudes, les mains pleines de colle... et les projets un peu fous. Petit aperçu de ce qui vous attend très bientôt.

Lectures pour les tout-petits avec Pascalou

Les séances de lectures pour les 0-5 ans reviennent avec Pascalou, de la Maison du conte.

Des histoires racontées à voix haute, des images à regarder, des pages à tourner, des bébés qui écoutent... ou pas toujours (et c'est très bien comme ça).

- *Le 28 février à 11h*

Projet « Sans tabou »

- *Du 2 au 5 mars 2026*

Une semaine pour parler simplement de sujets parfois compliqués. Avec douceur, respect, humour quand il faut... et sans gêne.

Cercle de femmes

- *3 et 4 mars – de 16h à 18h*

16 participantes maximum par séance – inscription à la bibliothèque

Un temps de rencontre pensé comme un cercle de femmes, autour d'une tisane, dans une ambiance calme et bienveillante. On y parle du corps, des émotions, de ce qui traverse le quotidien... Sans obligation de prendre la parole. Sans tabou. Pour les jeunes adolescentes, les jeunes femmes, avec ou sans leur maman. Pour celles qui ont envie de comprendre, de partager... ou simplement d'écouter.

Pourquoi venir ?

Parce que certaines questions méritent un cadre rassurant. Et parce qu'à la bibliothèque, on croit aussi beaucoup au pouvoir des échanges simples autour d'une tasse de tisane bien chaude. Espace cosy, livres et tisanes fournis. Vous venez comme vous êtes.

« À mots doux » – mur de bienveillance

Pendant toute la semaine, un mur un peu spécial vous attend.

Un mur pour déposer un mot gentil, ou pour en lire un quand la journée est longue.

Le choix de l'endroit ? Les toilettes de la bibliothèque. Parce que parfois, c'est justement là qu'on a le plus besoin d'un petit mot doux.

Pour les usagères de la bibliothèque.

Pourquoi venir ?

Parce qu'un mot doux fait parfois plus qu'un long discours.

Les mains dans le papier (et dans la colle)

- *4 mars et 11 mars (heure à confirmer) – attention inscription aux deux ateliers. 10 places max pour les 2 ateliers.*
- *À partir de 9 ans – ados bienvenus.*

On fabrique du vrai papier. Avec de l'eau, de la colle, des fibres... et un peu de bazar aussi (conseil d'ami : évitez les vêtements blancs).

Pourquoi venir ?

Pour créer sans modèle parfait. Et repartir fier de ce qu'on a fait.

Et après... mars va devenir un peu fou

On vous prévient déjà : le mois de mars ne tiendra pas dans une seule page.

Dans le cadre de Pont-à-Celles – Ville des mots, la bibliothèque vous prépare une semaine entière d'animations, du 16 au 22 mars, à la bibliothèque... et dans les maisons de village. Oui, oui. On se rapproche de vous. Jeux, histoires, expériences, surprises : la suite dans le prochain numéro.

Toutes nos activités sont gratuites, mais l'inscription est nécessaire pour une bonne organisation.

Suivez nos récits : facebook.com/bibliopac

Infos & inscriptions : 071 84 79 74 – bibliotheque@pontacelles.be

Bibliothèque de Pont-à-Celles – 2, Rue de l'Église – 6230 Pont-à-Celles

LE PLANNING DU PLAN DE COHESION SOCIALE

Sorties culturelles - réunion de préparation **Mardi 10 février - 10h**

Intéressé.e.s par les sorties culturelles ? En février, la sortie sera la visite du Château de Seneffe. Le mardi 17 février, départ ensemble de la Place communale. Venez préparer cette sortie lors de la réunion du 10 février à 10h dans les locaux du PCS. Pour toute info, contactez-nous.



Photo du site <https://chateaudeseneffe.be/fr/découvrir>

Vie Féminine **Mardi 17 février - 9h à 14h**

Atelier culinaire suivi d'un repas en toute convivialité. Participation aux frais de 3€ par personne.

Pour toute information/inscription :
Lajous Marie-Hélène - 071/84.70.77
helene.lajous@gmail.com

Les Ateliers du PCS

Vendredi 13 février : atelier composition florale avec pour thématique la fête de l'amitié.

En ce mois de l'Amour, fêtons aussi nos amis !

Horaire : 10h à 12h

Vendredi 20 février : atelier culinaire. Menu spécial végétarien, sain et goûteux, concocté par notre cuisinière avertie ! Horaire : 9h à 14h

Les deux ateliers sont sur inscriptions au PCS.

Plan de Cohésion Sociale
071/84.90.69
071/84.90.42
071/84.90.41
071/84.90.40
pcs@pontacelles.be

CONTACT



ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Ateliers pluridisciplinaires :
tous les lundis de 10h à 14h30

Crochet-café :
tous les mardis de 9h à 15h

Café-papote :
tous les jeudis de 9h à 12h

Jeux de société :
tous les jeudis de 13h à 16h

Sorties culturelles :
chaque mois

Pour plus d'informations, contactez-nous !

Les Savants numériques

Les mercredis 11 et 25 février - 9h30 à 11h30

Vous avez un smartphone mais vous avez des difficultés à vous en servir ? Venez apprendre les usages de base avec un petit groupe, en deux matinées. Cycle de 2 semaines obligatoires. Gratuit - Sur inscription au PCS.

L'informaticien public

Lundis 9 et 23 février - sur rendez-vous

Besoin d'aide pour consulter Mypension, faire un virement bancaire ou mettre à jour votre anti-virus ?

Téléphonez au PCS pour un rendez-vous avec l'informaticien public.

Le saviez-vous ?

Le PCS fonctionne grâce aux subides de la Région wallonne en grande partie, auxquels s'ajoute une part communale.

Cela permet de développer toutes les actions qui sont reprises dans le plan étalé sur 5 années, par exemple les ateliers hebdomadaires thématiques, pluridisciplinaires ou du travail de la laine, la centrale de mobilité solidaire, l'informaticien public et les savants numériques, les sorties culturelles, les animations des différents conseils consultatifs (des aînés et des enfants), etc.

Le PCS porte également une attention particulière à ses partenaires, par exemple Vie Féminine et les Jardins de Dana, qui reçoivent aussi une part du subside PCS pour réaliser leurs actions sur le territoire de Pont-à-Celles.

Le Carnet du mois

Naissances

AVVENIA, Valentina	31-10-25
DI BENNARDO, Allénore	02-12-25
HABIMANA, Theïs-Micaire	05-12-25
WAUTHIER, Joey	07-12-25
MOGENET, Colette	09-12-25
GRISEZ, Thélyo	10-12-25
GRAMAGLIA, Léo	11-12-25
PHILIPPART, Romy	14-12-25
CHATEL CHERRY, Basile	15-12-25
BUSIAU, Camélya	17-12-25
PIERRET, Eléonore	20-12-25
MHIJAZI, Aya	23-12-25
LEPLAE, Juliette	23-12-25
MASSIN, Alix	27-12-25
MICHELET SCHOLLAERT, Lou	27-12-25
AELBERS, Marius	29-12-25

Décès

LEBON, Martine	25-04-1964	03-12-2025	Thiméon
ROMAIN, Francy	28-02-1949	04-12-2025	Luttre
VAN LANDEGHEM, Emilia	24-06-1938	05-12-2025	Viesville
SCHEPERS, Alain	14-01-1956	06-12-2025	Pont-à-Celles
DE ZAN, Alain	16-12-1960	07-12-2025	Viesville
JADOUL, Jacqueline	28-07-1937	08-12-2025	Pont-à-Celles
MIRGUET, Roland	18-07-1949	11-12-2025	Pont-à-Celles
LABBÉ, Francis	07-09-1936	15-12-2025	Pont-à-Celles
MARIT, Nadine	16-11-1945	17-12-2025	Obaix
VAN AERSCHOT, Claude	19-09-1940	18-12-2025	Pont-à-Celles
SALAETS, Nicole	04-05-1939	19-12-2025	Thiméon
COLLET, Claudette	29-03-1949	20-12-2025	Pont-à-Celles
TAMINIAUX, Pierre	19-06-1941	23-12-2025	Luttre
MOTHEU, Valérie	23-08-1979	25-12-2025	Pont-à-Celles
GHYSELS, Marie	27-07-1942	27-12-2025	Obaix
LENOIR, Luc	21-09-1939	30-12-2025	Viesville



PROGRAMME PONT-À-CELLES VILLE DES MOTS

Retrouvez le programme
complet encarté dans votre
Mag Communal ou sur ccpac.be

LA
LANGUE
FRANÇAISE
EN
FÊTE

LECTURE CINÉMA
INSTALLATION URBaine
ATELIERS BALADES
ATELIERS SPECTACLES
CONCERTS JEUX
EXPOSITIONS

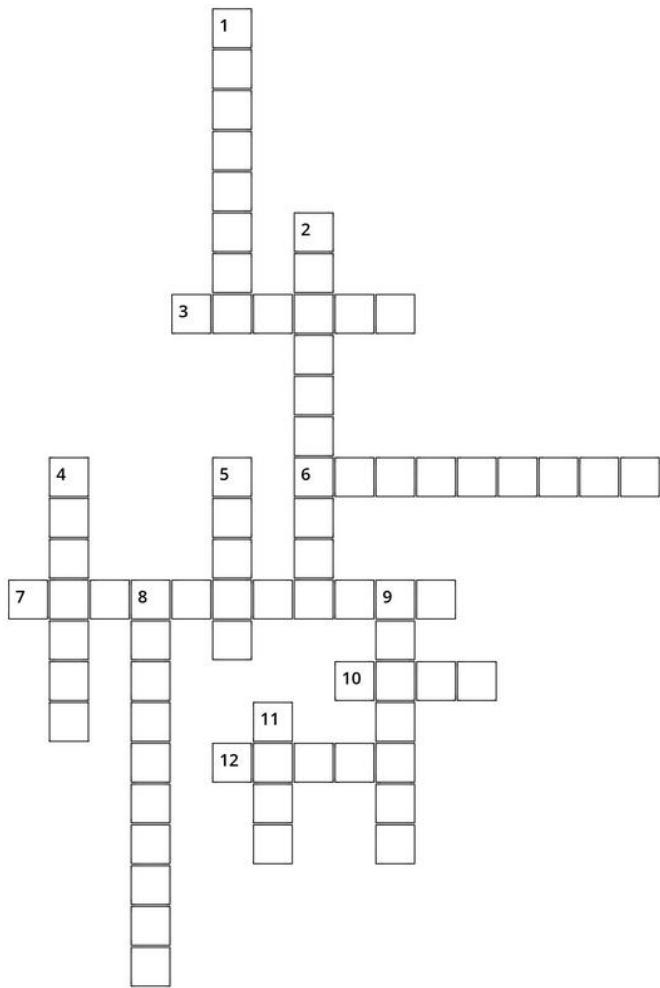


CENTRE CULTUREL
DE PONT-À-CELLES

7/1 PLACE DE LIBERCHIES
6238 LIBERCHIES
071 84 05 67 / INFO@CCPAC.BE

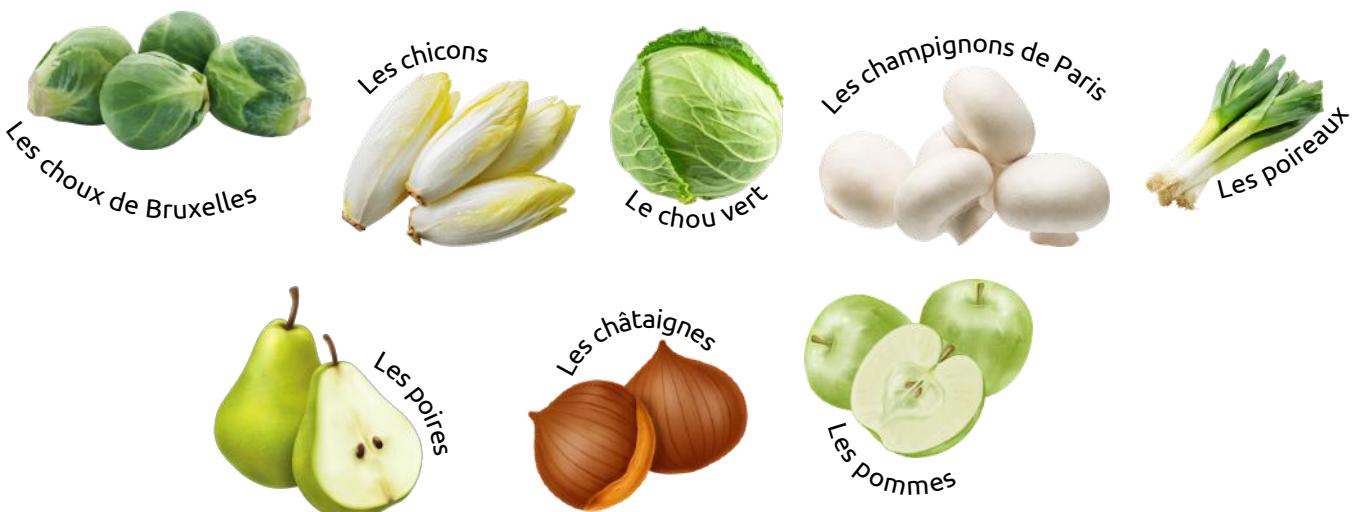
Avez-vous été attentif·ve ?
 Remplissez ce mots croisés composé de mots, thèmes abordés tout au long de notre Mag communal !

- 1.Lettre reçue par la poste ou via une plateforme en ligne ;
- 2.Petit amphibiens présent dans nos campagnes ;
- 3.Insecte volant pouvant être dangereux ;
- 4.Fruit de l'action de rassembler ;
- 5.Activité physique ;
- 6.Action de nettoyer ;
- 7.Rapport de rivalité entre deux personnes par exemple ;
- 8.Document officiel ;
- 9.Résidence des rois et reines ;
- 10.Style de musique apparaissant dans les années 20 ;
- 11.Énsemble de sons ayant une signification ;
- 12.Histoire parfois fantastique.



Que mange-t-on au mois de février ?

Le mois de février, en plein hiver, est tout de même un mois varié en termes de fruits et légumes. Tout au long de ce mois vous retrouverez notamment :



Manger de saison c'est bien, manger de saison et local c'est encore mieux ! N'oubliez pas de vous rendre chez vos agriculteurs.trices de proximité.

Activités Maison de la Laïcité

Dates :

- Les lundis 2, 9, 16 et 23 février de 10h30 à 12h : cours de yoga ;
- Les mardis 3, 10, 17, 24 février de 13h à 17h: club de loisirs ;
- Les mercredis 4 et 11 février de 9h30 à 12h : atelier « Céramique » ;
- Les mercredis 4 et 11 février de 13h30 à 16h30 : atelier « Pastel » ;
- Le jeudi 5 février à 20h : conférence - débat « Le cancer : de ses causes aux formidables espoirs de la médecine moderne » par François Dufrasne, professeur à la faculté de pharmacie de l'ULB ;
- Le 18 février à 13h30 : ciné-débat, film : « L'acier a coulé dans nos veines » ; thème : histoire industrielle et mémoire collective, luttes sociales et mondialisation ;
- Le 19 février à 13h30 : atelier « Récit de vie », 1^{ère} séance, sur inscription
- Le 26 février à 12h : repas convivial ; menu : apéritif, potage au céleri-rave », chicons au gratin, crème brûlée et café, PAF : 25€, inscription jusqu'au 19/02.

Organisateur : Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles

Lieu : Rue de l'Eglise, 7, 6230 Pont-à-Celles

Info : TEL : 071/84.78.85 - info@ml-pontacelles.be - Facebook « ASBL Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles »



Médecin généraliste ou pharmacie de garde ?

Contactez Allo Santé au **1733** en précisant votre numéro de secteur :

11 pour Liberchies/15 pour Thiméon et Viesville/16 pour Luttre, Pont-à-Celles, Obaix, Buzet et Rosseignies.



Vétérinaires de garde en février 2026.

Du vendredi 6 février 19h au vendredi 13 février 19h
 Du vendredi 13 février 19h au vendredi 20 février 19h
 Du vendredi 20 février 19h au vendredi 27 février 19h
 Du vendredi 27 février 19h au vendredi 6 mars 19h

Dr Stéphanie Kairet	0497/67.86.62
Dr Sophie Tennstedt	0471/01.49.49
Dr Patrick Debouvrie	0495/50.95.83
Dr Olivier Feron	071/84.72.84



COLLECTE DES DÉCHETS



	PMC	Verre, papier et carton	Déchets ménagers
Pont-à-Celles Luttre Viesville	3 février 17 février	17 février	Chaque mardi
Obaix Buzet Thiméon Rosseignies Liberchies	4 février 18 février	18 février	Chaque mercredi

Gratifieria

Tous les donneurs sont les bienvenus. En deux mots, c'est une donnerie. Apportez les objets ou vêtements dont vous n'avez plus l'usage. Ils doivent être fonctionnels et/ou en bon état. Prenez ce dont vous avez réellement besoin. Vous n'êtes pas obligés de donner un objet pour en prendre un autre, ce n'est pas du troc. Par contre, apporter sa bonne humeur est une obligation !

Date : Dimanche 22 février 2026 de 14h30 à 16h

Organisateur : Pont-à-Celles en Transition

Lieu : Salle polyvalente de Viesville, place des Résistants à 6230 Viesville

Tarif : GRATUIT

Info : PHILIPPE : philippe.sottieaux@gmail.com ou 0477/77.54.47





**Maison
Sport
Santé**
C.S.L. P-A-C



STAGES DÉTENTE 2026



HALL DES SPORTS
20, AVENUE DE LA GARE
6238 LUTTRE



DE 9H À 16H
GARDERIE GRATUITE DE 7H30
À 17H30



DE 3 À 12 ANS
ENCADREMENT PAR
MONITEURS DIPLOMÉS



80€/SEMAINE COMPLÈTE
RÉDUCTION FAMILLES NOMBREUSES
REMBOURSEMENTS MUTUELLE



**LE CARNAVAL DE
MR BALLON ET
MME CERCEAU**
PSYCHOMOTRICITE
3-5 ANS | 80€



Semaine 1 | 16/02 au 20/02
(5 jours)



**LE CARNAVAL DE NOS AMIS
DE DISNEY**
PSYCHOMOTRICITE
3-5 ANS | 80€



Semaine 2 | 23/02 au 27/02
(5 jours)

PONT-À-CELLES BOUGE !



**LE CARNAVAL
SPATIO-SPORTIF**
MULTISPORT
6-12ANS | 80€

Semaine 1 | 16/02 au 20/02
(5 jours)



CARNAVAL DU MONDE
MULTISPORT
6-12 ANS | 80€



Semaine 2 | 23/02 au 27/02
(5 jours)



INFOS :

MAISON SPORT SANTÉ DE PONT-À-CELLES

GEORGES AURÉLIE 0471/96.31.08

SAMUEL BEUKEN 0471/ 96.31.07

MAISONSPORTSANTE@PONTACELLES.BE

INSCRIPTION DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE :

WWW.MAISONSPORTSANTE.BE/STAGESSPORTIFS

